

RENFORCER LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Le 3 mars 2024, le peuple fribourgeois est appelé à se prononcer sur l'augmentation des fonds propres des TPF à hauteur de 60 millions de francs. Ces moyens seront entièrement affectés à la société fille TPF Trafic. Soutenir ce projet, c'est s'engager pour des transports publics forts et durables dans le canton de Fribourg.

Découvrez les trois motifs pour dire oui!



PLUS D'INFOS SUR



01

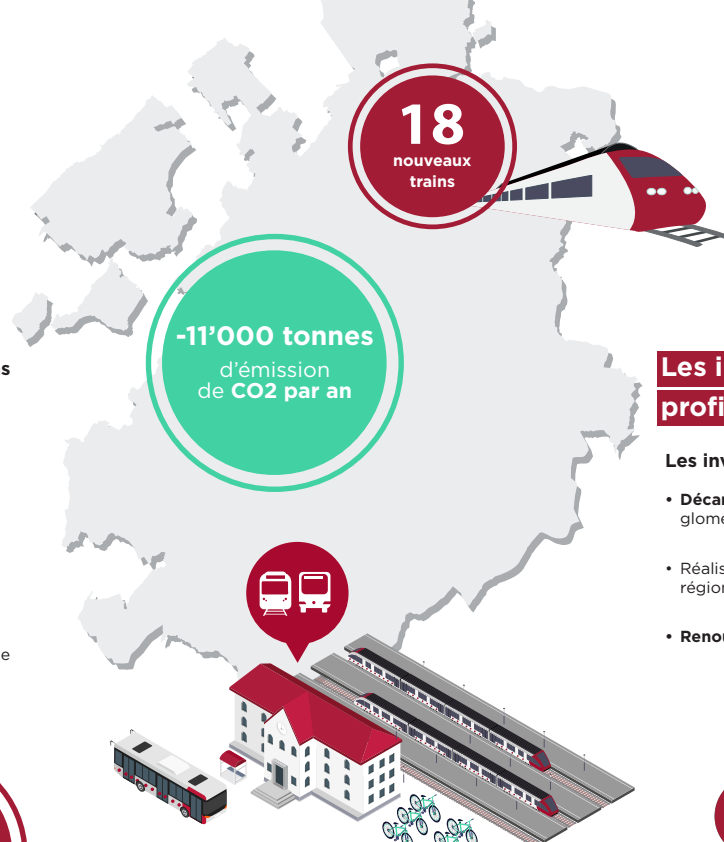
Le projet est dans l'intérêt commun!

L'augmentation des fonds propres est dans l'intérêt des contribuables, de la clientèle et des riverain-es, et des TPF:

- Elle permet de **réduire les charges d'intérêts de TPF TRAFIC**, ce qui profite aux collectivités (canton et communes) qui économisent ainsi 1.8 millions de francs par an.
- Elle permet d'**investir plus rapidement** et plus **efficacement dans la décarbonation**.
- Elle permet de **moderniser la flotte** des bus et de **réduire les nuisances** (particules fines et bruit), dans les villes et à la campagne.



-1.8 million de francs par an d'économies réparties entre le canton et les communes



18 nouveaux trains

-11'000 tonnes d'émission de CO2 par an

03

Les investissements profiteront à tout le canton!

Les investissements planifiés sont concrets:

- **Décarbonation de la flotte de bus** dans les agglomérations, puis dans le trafic régional.
- Réalisation de **interfaces multimodales** dans les régions.
- **Renouvellement de rames de train**.

02

La décarbonation, c'est maintenant!

Les transports publics sont prêts pour la décarbonation:

- Elle permettra d'**éviter l'émission de 11'000 tonnes de CO2** par an à terme.
- Elle est au cœur de la **stratégie de durabilité** des TPF et en accord avec les objectifs du canton et de la Confédération.
- La technologie permet de **s'engager avec confiance**: le bus électrique est maîtrisé et l'hydrogène vert peut apporter un complément intéressant.

